

REVUE

# Voltaire

n° 7 - 2007

## Échos du théâtre voltairien



Voltaire7 · Échos du théâtre voltairien (PDF complet)	979-10-231-2482-8
Voltaire7 · Hommage à J. Patrick Lee	979-10-231-2483-5
Voltaire7 · S. Menant · Le théâtre de Voltaire en Europe...	979-10-231-2484-2
Voltaire7 · R. Goulbourne · La réception des comédies de Voltaire en Angleterre...	979-10-231-2485-9
Voltaire7 · E. Jaubert · Le théâtre de Voltaire en Allemagne...	979-10-231-2486-6
Voltaire7 · G. Métayer · Leçon esthétique et lacune philosophique...	979-10-231-2487-3
Voltaire7 · M. Hageman · La réception du théâtre de Voltaire aux Pays-Bas	979-10-231-2488-0
Voltaire7 · L. Macé · « Tout finit par des chasons »...	979-10-231-2489-7
Voltaire7 · Il. N. Elaguina & O. Ferret · Le chantier du Corpus des notes marginales...	979-10-231-2490-3
Voltaire7 · Il. N. Cronk · Voltaire's marginalia : who is the intended readership ?	979-10-231-2491-0
Voltaire7 · Il. O. Ferret · Notes sur « Nonnote »	979-10-231-2492-7
Voltaire7 · Il. N. Cronk · Voltaire (non) lecteur de Nieuwentijt...	979-10-231-2493-4
Voltaire7 · Il. C. Mervaud · Le sinophile et le sinophobe...	<b>979-10-231-2494-1</b>
Voltaire7 · Il. J. Dagen · Voltaire lecteur de Platon	979-10-231-2495-8
Voltaire7 · Varia. J. Mallinson · Epistolary illusions...	979-10-231-2496-5
Voltaire7 · Varia. G. Stenger · De la sensation à la superstition...	979-10-231-2497-2
Voltaire7 · Varia. M. Mervaud · Une anecdote de Voltaire...	979-10-231-2498-9
Voltaire7 · Varia. D. Droixhe · Encore le « manuscrit clandestin »...	979-10-231-2499-6
Voltaire7 · Varia. C. Paillard · Ingérence censoriale et imbroglie éditorial...	979-10-231-2500-9
Voltaire7 · IV. C. Mervaud & C. Paillard · Quelques lettres autour du théâtre de Voltaire	979-10-231-2501-6
Voltaire7 · IV. C. Paillard · De la plume de Voltaire aux presses des Cramer...	979-10-231-2502-3
Voltaire7 · IV. F. Jacob · Jean-Baptiste Leprince et Simon-Bernard Lenoir, huiles sur toile...	979-10-231-2503-0
Voltaire7 · V. Comptes rendus	979-10-231-2504-7

R E V U E

*Voltaire*

N° 7 • 2007

Échos du théâtre voltairien



version papier :

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

ISBN : 978-2-84050-517-4

version numériques et tirés-à-part :

© Sorbonne Université Presses, 2022

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre)  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

adaptation numérique: Emmanuel Marc Dubois/3d2s

**SUP**

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

## SOMMAIRE

Joseph Patrick Lee (1942-2006) Nicholas Cronk.....	7
---	---

### PREMIÈRE PARTIE

#### LA RÉCEPTION DU THÉÂTRE DE VOLTAIRE EN EUROPE

Le théâtre de Voltaire en Europe au XVIII <sup>e</sup> siècle : essai d'une problématique générale Sylvain Menant.....	13
La réception des comédies de Voltaire en Angleterre au XVIII <sup>e</sup> siècle Russell Goulbourne.....	21
Récupération théorique et exploitation pratique : le théâtre de Voltaire en Allemagne (1730-1770) Elsa Jaubert.....	37
Leçon esthétique et lacune philosophique : Nietzsche lecteur du <i>Mahomet</i> de Voltaire Guillaume Métayer.....	53
La réception du théâtre de Voltaire aux Pays-Bas Marjolein Hageman.....	89
« Tout finit par des chansons ». les tragédies voltairiennes adaptées pour l'opéra en Italie au tournant du XIX <sup>e</sup> siècle Laurence Macé.....	99

### DEUXIÈME PARTIE

#### EN MARGE DU TOME 6 DU *CORPUS DES NOTES MARGINALES*

Le chantier du <i>Corpus des notes marginales</i> de Voltaire : bilan et perspectives Natalia Elaguina & Olivier Ferret.....	127
Voltaire's marginalia : who is the intended readership ? Nicholas Cronk.....	137
Notes sur « Nonnote » Olivier Ferret.....	155
Voltaire (non) lecteur de Nieuwentijt : le problème des causes finales dans la pensée voltairienne Nicholas Cronk.....	169

Le sinophile et le sinophobe. Voltaire lecteur de Cornelius de Pauw Christiane Mervaud.....	183
Voltaire lecteur de Platon Jean Dagen.....	205

## VARIA

Epistolary illusions : Voltaire, <i>Paméla</i> , and La Mettrie Jonathan Mallinson.....	225
De la sensation à la superstition : éléments pour une histoire de l'esprit humain dans quelques articles du <i>Dictionnaire philosophique</i> de Voltaire Gerhardt Stenger.....	239
4 Une anecdote de Voltaire sur Catherine I <sup>re</sup> de Russie : histoire ou fiction ? Michel Mervaud.....	255
Le « manuscrit clandestin » de la correspondance entre Voltaire et Frédéric II (1758) Itinéraire d'une copie et contrainte éditoriale Daniel Droixhe.....	267
Ingérence censoriale et imbroglio éditorial. La censure de la correspondance de Voltaire dans les éditions in-8° et in-12 de Kehl Christophe Paillard.....	275

## INÉDITS ET DOCUMENTS

Quelques lettres autour du théâtre de Voltaire Christiane Mervaud & Christophe Paillard.....	313
De la plume de Voltaire aux presses des Cramer. Le problème de l'auto-annotation Christophe Paillard.....	341
Jean-Baptiste Leprince, « M <sup>lle</sup> Clairon dans le rôle d'Idamé » et Simon-Bernard Lenoir, « Lekain dans le rôle d'Orosmane », huiles sur toile, institut et musée Voltaire, Genève François Jacob.....	357

## COMPTES RENDUS

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 30C ( <i>Œuvres de 1746-1748</i> , III). Oxford, Voltaire Foundation, 2004.....	359
Catherine Volpilhac-Auger	
Voltaire, <i>Le Siècle de Louis XIV</i> , éd. J. Hellegouarc'h et S. Menant, Paris, Le Livre de Poche, 2005.....	364
Diego Venturino	
Voltaire, <i>Écrits autobiographiques</i> , éd. J. Goldzink, Paris, GF-Flammarion, 2006....	367
Jonathan Mallinson	
Voltaire, <i>Lettres philosophiques, Derniers écrits sur Dieu</i> , éd. G. Stenger, Paris, GF-Flammarion, 2006.....	370
Nicholas Cronk	
AGENDA DE LA SEV.....	375

*La Revue Voltaire a tenu à dédier ce numéro à la mémoire de Patrick Lee,  
qu'elle s'honore d'avoir compté parmi ses collaborateurs.*

DEUXIÈME PARTIE

En marge du tome 6  
du *Corpus des notes marginales*



LE SINOPHILE ET LE SINOPHOBE.  
VOLTAIRE LECTEUR DE CORNELIUS DE PAUW

*Christiane Mervaud*  
*Université de Rouen*

En 1773 paraissent à Berlin des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, du chanoine Cornelius de Pauw (1739-1799). Cet érudit, oncle du baron Anarchasis Cloots, suscita, par son goût des paradoxes, maintes controverses<sup>1</sup>. Voltaire avait déjà lu et apprécié les compilations de ce savant qui avait publié en 1770 des *Recherches philosophiques sur les Américains, ou Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de l'espèce humaine* (t. 1-3, Londres, 1770)<sup>2</sup>. Voltaire, dont la Bibliothèque « chinoise » est bien fournie, ne cesse d'acquérir de nouvelles publications<sup>3</sup>. La liste de ses achats depuis 1770 le prouve : Joseph-Marie Amiot, *Art militaire des chinois...*, traduit en français par le P. Amiot, rev. et publ. par M. Deguignes (Paris, Didot, 1772 ; BV 63) ; *Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts, les mœurs et usages des chinois*, par des missionnaires de Pékin (Paris, 1776-1777 ; BV 64) ; *Le Chou-King, un des livres sacrés des Chinois...*, par feu le P. Gaubil, rev. et corr. par M. de Guignes, avec un Discours préliminaire par de Prémare et une notice de l'Y-King par C. de Visdelou (Paris, 1770 ; BV 764) ; *Lettre de Pékin, sur le génie de la langue chinoise* de Pierre-Martial Cibot (Bruxelles, 1773 ; BV 770) ; *Éloge de la ville de Moukden*, poème composé par Kien-Long, empereur régnant, trad. par le P. Amiot et publ. par M. de Guignes (Paris, 1770 ; BV 1783) et *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois* (Berlin, 1773) de Cornelius de

- 1 Cornelius de Pauw est cité par la recherche voltairiste, mais peu analysé. Il figure dans la Bibliographie de *The French Image of China Before and After Voltaire* de Basil Guy (SVEC, 21, 1963). Shun-Ching Song a relevé tous les passages qui font référence à son livre dans les Œuvres de Voltaire (*Voltaire et la Chine*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1989), mais son propos ne visait pas à prendre la mesure de l'intérêt de l'ouvrage de Cornelius de Pauw pour l'étude de la pensée de Voltaire.
- 2 BV 2673, OCV, t. 141 (2006), p. 234-246. Il a lu avec beaucoup d'intérêt une Dissertation critique d'Antoine-Joseph Pernetty suivie de la Réponse de C. de Pauw (D 16748, 6 novembre 1770).
- 3 Voir la liste établie d'après le *Catalogue* de sa bibliothèque par Shun-Ching Song : *Voltaire et la Chine*, p. 255-259.

Pauw. Presque tous ses ouvrages portent des traces de lecture<sup>4</sup>. Celles des deux tomes de Cornelius de Pauw, que la récente publication du tome 141 des *Ceuvres complètes* vient de révéler, sont particulièrement copieuses, car le sujet l'intéresse au plus haut point<sup>5</sup>.

Depuis longtemps, Voltaire a pris parti contre la thèse d'une origine égyptienne de la civilisation chinoise qui avait le mérite, pour l'Occident chrétien, de proposer une solution satisfaisante à l'irritant problème de la chronologie chinoise contrecarrant la chronologie biblique. Ainsi ces Chinois, dont les Annales proclamaient l'ancienneté, pouvaient-ils être réintégrés dans l'univers des Saintes Écritures. Formulée au xvii<sup>e</sup> siècle par le P. Athanase Kircher de la Compagnie de Jésus (1602-1680), cette théorie fut reprise par l'évêque d'Avranches, Pierre-Daniel Huet (1630-1721), puis par l'académicien Dortous de Mairan. Dans la Bibliothèque de Voltaire figurent les *Lettres de M. de Mairan au R.P. Parennin, contenant diverses questions sur la Chine* (Paris, 1759 ; BV 2274) et le tome XXVI des *Lettres édifiantes et curieuses* reproduit la Lettre du R.P. Parennin contestant cette théorie<sup>6</sup>. Voltaire réagit lorsque Joseph de Guignes, un savant estimé, lit dans l'Assemblée publique de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres le 14 novembre 1758 un *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*. Publié en 1759, ce Mémoire figure dans la Bibliothèque de Voltaire avec l'indication « Guignes sur les Chinois » (BV 706 ; CN, t. 4, p. 257). Après avoir rappelé que le savant Huet et Dortous de Mairan étaient partisans de cette théorie (p. 7), Joseph de Guignes prétendait que les caractères chinois dérivait des hiéroglyphes et que les Égyptiens étaient venus à la Chine après Ménès, soit vers l'an 1122 avant Jésus-Christ (p. 77). Voltaire écrira à d'Argental que « le système de M. Guignes [lui] a paru du plus énorme ridicule » (D 9372), mais il fit grand bruit, car l'enjeu était d'importance. En conclusion du « Précis » de son Mémoire, Joseph de Guignes l'exposait en toute clarté. Que devient alors la chronologie chinoise qui mettait à mal celle de la Bible et dont les incroyables faisaient grand cas ? Que devient aussi « cette sagesse prématurée et cette supériorité en toute chose qu'on accorde aux Chinois ? », « Tout cela disparaît », affirme Joseph de Guignes, « et il ne reste qu'un fait simple : c'est que les anciens sauvages de la Chine, ainsi que ceux de la Grèce, ont été policés par les Égyptiens, mais qu'ils l'ont été plus tard parce que la Chine est plus éloignée de l'Égypte que la Grèce » (p. 78-79). La science vient donc au secours de la Bible et les incroyables perdent l'un de leurs arguments majeurs.

4 Amiot, CN, t. 1, p. 94 ; *Mémoires*, CN, t. 1, p. 94-96 ; *Chou-King*, CN, t. 2, p. 621. Pour tous les renvois au *Corpus des notes marginales* paru de 1979 à 1994 (Akademie Verlag, Berlin) avant ce sixième tome (OCV, t. 141), nous renverrons par le sigle CN suivi de l'indication du tome et de la page.

5 OCV, t. 141, p. 246-274.

6 Voltaire a annoté cette lettre (CN, t. 4, p. 350).

Voltaire se fait fort de terrasser Joseph de Guignes en le ridiculisant. Dans la « Préface historique et critique » qui précède l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, Voltaire s'égayait dès 1759 du comparatisme naïf de cet orientaliste : « Les Égyptiens dans leurs fêtes allumaient des chandelles ; les Chinois ont des lanternes ; donc on ne peut douter que les Chinois ne soient une colonie d'Égypte<sup>7</sup> ». Il se livrait à des facéties linguistiques sur l'empereur Ki qui est évidemment le roi Atoës, en changeant k en a et i en toës, exemple effectivement cité par de Guignes, mais après force explications. Michel-Ange-André Le Roux Deshauterayes, auteur d'une Dissertation réfutant de Guignes, *Doutes sur la dissertation de M. de Guignes* (Paris, 1759 ; BV 959), raconte à Voltaire comment Needham s'est converti à cette théorie en voyant à Turin un buste d'Isis (D 10246). D'où de nouvelles bouffonneries dans l'« Exorde » de *La Défense de mon oncle*, où de manière toute mécanique, l'empereur Yu devient Ménès en changeant nès en u et mé en y<sup>8</sup>. Pour Voltaire la question avait été réglée par ces plaisanteries ; elle revient à l'ordre du jour avec ce copieux ouvrage de Cornelius de Pauw qu'il s'empresse de lire.

Pendant plus de 700 pages, Cornelius de Pauw démontre, sans omettre le moindre argument, qu'il n'y a rien de commun entre l'Égypte et la Chine, du point de vue des mœurs et des arts (ce sont les deux premières parties de son ouvrage) ainsi que du point de vue religieux ou politique (ce sont les deux dernières parties de son livre). L'ouvrage n'est qu'un long parallèle traitant de la condition des femmes et de l'état de la population, du régime diététique, de l'état de la peinture et de la sculpture, de la chimie, de l'état de l'architecture, de la religion, du gouvernement. Cornelius de Pauw réfute Joseph de Guignes et ses épigones, dont John Needham, mais il a d'autres visées. Il les affiche dès son « Discours préliminaire ». Il entend mettre en cause l'enthousiasme de l'Europe à l'égard des Chinois qu'il veut peindre tels qu'ils sont réellement :

On ne verra point ici les Chinois dépeints suivant les idées du vulgaire, mais suivant les faits. Et il faut convenir qu'ils perdent infiniment à être jugés de cette manière-là. Les vrais savants se sont aperçus depuis longtemps que la réputation de ces Asiatiques était principalement fondée sur l'enthousiasme répandu en Europe par la voix des missionnaires, dont l'esprit se familiarise aisément avec le merveilleux. Cependant, au lieu de revenir de tant d'erreurs, de tant de préjugés, quelques écrivains ont encore renchéri sur les éloges qu'on a cru devoir donner aux Chinois, sans qu'on ait jamais bien examiné s'ils le méritaient. (t. I, p. v)<sup>9</sup>.

7 *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, éd. critique par M. Mervaud, OCV, t. 46 (1999), p. 392.

8 *La Défense de mon oncle*, éd. critique par J.-M. Moureaux, OCV, t. 64 (1984), p. 195.

9 Nous renverrons à l'ouvrage de Cornelius de Pauw (Berlin, 1773) en indiquant dans le texte la référence au tome et à la page.

Cornelius de Paw prétend substituer des faits à des rêveries inconsistantes et, par l'usage de l'esprit critique, il entend détruire des fables, celles qui ont germé dans l'imagination de savants européens, celles qui ont pollué les relations de voyage. Autant qu'à Joseph de Guignes, il s'en prend aux *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères, par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus*, recueillies et publiées par Ch. Le Gobien, J.-B. Du Halde, L. Patouillet, N. Maréchal (1707-1776) et à la *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise* du Père Du Halde (La Haye, 1736). Or ce sont les sources de Voltaire tributaire de la tradition jésuitique. Comme F. Moureau le remarque à juste titre, De Pauw, sujet du roi de Prusse et protestant, n'a aucune sympathie pour la Compagnie de Jésus : « L'habileté de son argumentation consistait à mettre les esprits éclairés sinophiles en présence de leurs contradictions : le modèle chinois qu'ils proposaient à l'admiration de l'Europe était une fabrication des ennemis les plus déclarés, selon lui, de la modernité, du progrès et de la liberté de penser<sup>10</sup> ». Or, en 1773, cette mise en cause des jésuites ne pouvait laisser indifférent. Pendant la seconde moitié du siècle les Révérends Pères avaient été chassés de la Chine par l'empereur Kien-Long et le bref du Pape Clément XIV *Dominus ac redemptor* du 21 juillet 1773 avait dissous leur ordre. En une telle conjoncture, l'ouvrage de Cornelius de Pauw ne passe pas inaperçu. Les *Mémoires secrets*, le 18 octobre 1773, signalent ce livre qui « renverse toutes les opinions reçues » : « Ce qu'il dit principalement des Chinois est frappant. Il représente cette nation que les voyageurs, et les économistes depuis peu, nous donnaient comme le modèle parfait d'un peuple sage, agricole, politique, humain, civilisé, religieux, comme brute, paresseux, barbare, inepte, idolâtre<sup>11</sup> ».

Voltaire se trouve confronté à un ouvrage dont il approuve des idées directrices, celle de l'ancienneté de l'histoire chinoise, celle d'une spécificité de la culture chinoise, mais qui se donne pour but avoué de détruire le mythe chinois dont il a été un ardent propagateur. Sinophile, il lit attentivement les 732 pages d'un sinophobe, consignait maintes remarques dans les marges de son exemplaire. Le sixième tome du *Corpus des notes marginales* enregistre des réactions qui n'eurent rien d'éphémère. La présence ou l'absence de ses traces de lecture éclairent ses réponses à Cornelius de Pauw dans deux de ses œuvres de vieillesse, le *Fragment sur l'histoire générale*, paru à la fin de 1773 à la suite des *Fragments historiques sur l'Inde et sur le général Lally*, et les *Lettres chinoises, indiennes et tartares à M. Pauw par un bénédictin* de 1776.

10 F. Moureau, « Itinéraires jésuites en Chine ou les Lumières naissent à l'Est », *SVEC* 2003 : 01, p. 437-454, ici p. 442.

11 *Mémoires secrets*, t. 7, 18 octobre 1773.

Voltaire est dans sa quatre-vingtième année lorsqu'il prend connaissance de ces *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois* qui mettent à mal le modèle chinois que, depuis des lustres, il n'a de cesse de promouvoir<sup>12</sup>. Bien que son nom ni aucune de ses œuvres ne soient jamais cités, Voltaire se sent mis en cause indirectement ; Cornelius de Pauw, dès sa Préface, s'en prenait seulement à l'auteur de l'*Histoire philosophique et politique des établissements des Européens aux deux Indes* pour avoir dit que l'esclavage était inconnu en Chine (t. I, p. v). Voltaire saisit fort bien la portée de cet ouvrage prolixe, systématique, écrit avec lourdeur, mais rempli de faits qui laissent à penser. Contrairement à toute attente, il ne réagit pas de manière polémique. C'est Étienne, dans *L'Europe chinoise*, cloue au pilori ces « prétendues recherches philosophiques » qui veulent ridiculiser la Chine. C'est lui qui attaque cet « ignare hollandais », ironise sur ses sottises assurant qu'il s'est ridiculisé lui-même<sup>13</sup>. Les deux tomes de l'exemplaire de Voltaire sont hérissés de signets portant des notes de sa main, des premières aux dernières pages de l'ouvrage<sup>14</sup>. Force passages ont été soulignés. Voltaire relève des faits, prend des notes, mais il n'assène aucun jugement. Il se permet une seule fois de faire part d'une opinion personnelle. Encore le fait-il fort poliment et avec modération. Dans la seconde partie des *Recherches philosophiques*, consacrées à « l'état de la peinture et de la sculpture chez les Égyptiens, les Chinois et tous les Orientaux en général », Cornelius de Pauw accuse le Père Lecomte d'une indulgence qui trahit la vérité. Dans ses *Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine* (Amsterdam, 1697), le Père Lecomte remarque incidemment que les Chinois n'ont pas « approfondi les principes de la perspective ». Cornelius de Pauw le reprend vertement : il faut dire que les Chinois n'ont aucune idée de la perspective, que dans leurs paysages, il n'y a « ni point de vue ni lointain », ce qui, selon lui, prouve l'infériorité des arts de l'Extrême-Orient. Or Voltaire, dans la marge, remarque posément : « vous dénigrez un peu trop les Chinois, ils ont du bon » (OCV, t. 141, p. 259). Alors que ses réactions d'humeur sont monnaie courante, on ne trouve donc aucune vivacité d'écriture à l'égard de cet ouvrage de compilation qui doit

12 Sur Voltaire et la Chine voir Virgile Pinot, *La Chine et la formation de l'esprit philosophique en France. 1640-1740*, Paris, 1932 ; René Étienne, *Les Jésuites en Chine (1552-1773), la querelle des rites*, Paris, 1966 et *L'Europe chinoise*, Paris, 1988-1989 ; Basil Guy, *The French image of China*, ouvr. cité ; H. Meng, *Voltaire et la Chine* (thèse soutenue à la Sorbonne, 1988) et, du même auteur, l'article « Chine », *Dictionnaire général de Voltaire*, Paris, Champion, 2003 ; « Le Confucianisme relu et réécrit par Voltaire dans son combat : "écraser l'Infâme" », *Voltaire et ses combats*, éd. par U. Kölving et Ch. Mervaud, Oxford, 1997, t. 1, p. 657-665 ; Shun-Ching Song, *Voltaire et la Chine*, ouvr. cit. ; voir aussi *Voltaire et la Chine*, Institut et Musée Voltaire, Genève, 5 mai-4 octobre 2003, éd. Cristel, 2003.

13 R. Étienne, *De la sinophilie à la sinophobie*, Paris, 1989, p. 377.

14 Voir l'illustration 16 dans OCV, t. 141, p. 247.

le choquer sur bien des points. Voltaire ne s'est pas laissé rebuter par des maladresses de style ni par la monotonie de la composition. Car, faute d'être en mesure de comparer deux civilisations fort éloignées, Cornelius de Pauw se contente de juxtaposer, à propos de chaque thème qu'il aborde, deux exposés, l'un sur l'Égypte, l'autre sur la Chine, laissant à son lecteur le soin d'en tirer les conséquences. Il ne brille pas par le génie de la synthèse, se montre incapable de mettre en valeur son apport dans une conclusion. Il se contente d'écrire : « J'ai entrepris cet ouvrage pour faire voir que jamais deux peuples n'ont eu moins de conformité que les Égyptiens et les Chinois, et je crois l'avoir démontré jusqu'à l'évidence ; de sorte que je termine ici mes recherches » (t. II, p. 363). Voltaire a adopté une attitude strictement utilitariste. Il sait qu'il peut tirer parti de ces développements longs et prolixes, mais nourris de références. Il le dit à Frédéric II le 21 décembre 1775 : « Je trouve ce M. Pauw un très habile homme, plein d'esprit et d'imagination, un peu systématique à la vérité, mais avec lequel on peut s'amuser et s'instruire » (D 19806).

À première vue, on croirait que Voltaire s'est instruit également sur l'Égypte et sur la Chine. Le nombre de notes ou de passages soulignés est à peu près équivalent. Cette approche quantitative est trompeuse. Voltaire, dont on sait l'incompréhension à l'égard de l'Égypte, ne révisé nullement ses idées, même si on peut détecter, occasionnellement, dans les œuvres de sa vieillesse des échos de sa lecture des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, par exemple dans l'ajout de l'article « Viande, viande défendue, viande dangereuse » dans l'édition de 1774 des *Questions sur l'Encyclopédie*<sup>15</sup>. Des notes marginales, des passages soulignés sont restés sans postérité, Voltaire se montrant très intéressé par des détails sur l'embaumement et par le culte du scarabée<sup>16</sup>. En revanche, ses notes marginales sur la Chine ont été utilisées ; il se réfère aussi à des passages ne comportant aucune trace de lecture, mais dont il se souvient. Le livre de Cornelius de Pauw a valeur d'intertexte pour les argumentations des articles II, III, IV sur la Chine du *Fragment sur l'histoire générale* composé de seize articles et des Lettres III, IV, V, VI, VII des *Lettres chinoises*. L'écart entre l'utilisation des notes marginales sur l'ouvrage de Cornelius de Pauw, selon qu'elles traitent de la Chine ou de l'Égypte, doit être souligné : d'une part, la lecture de centaines de pages sur l'Égypte n'a laissé dans la mémoire de Voltaire que des détails ; d'autre part, la lecture des pages sur la Chine a suscité maintes explications et justifications ; elle se prolonge dans des œuvres, elle conduit à des

15 M, t. 20, p. 576. Cet article évoque la doctrine pythagoricienne de l'abstinence des viandes que Voltaire a commentée dans *OCV*, t. 141, p. 253.

16 Voir *OCV*, t. 141, p. 266, un signet mis aux pages 233-234 du tome I concernant l'art d'embaumer les corps et, p. 270-271, une note marginale sur les scarabées.

mises au point. Toute note marginale, si intéressante soit-elle comme réaction spontanée, n'a évidemment pas les mêmes répercussions. Le relevé des traces de lecture sur cet ouvrage de Cornélius de Paw le prouve de manière criante.

Voltaire, bien loin de faire la fine bouche comme certains critiques modernes, et plus particulièrement René Étiemble, sur les compilations de Cornelius de Pauw, le considère comme « un vrai savant<sup>17</sup> ». Comment de Pauw a-t-il su imposer respect à Voltaire, ce qui n'était pas évident ? Sans doute parce qu'il veut pourfendre des fables : « Quant à moi », écrit-il, « je ne me rebute point de citer des faits et d'en indiquer les conséquences parce que cette méthode suffit pour dissiper toutes les exagérations depuis Marc Paul [Marco Polo] jusqu'au Père Bouvet » (t. I, p. 222-223). Voltaire marque d'un signet les pages où se trouve cette déclaration (*OCV*, t. 141, p. 272). Cornelius de Pauw relate l'aventure singulière arrivée à Needham et à un professeur de langue chinoise qui ont pris des hiéroglyphes pour des caractères chinois. Voltaire a souligné ce passage qui confirmait ses propres vues (p. 249). Il se moque des illusions qui naissent des systèmes : « Dès qu'on eût adopté si aveuglément en Europe le ridicule système sur l'origine des Chinois qu'on faisait venir de l'Égypte, on crut voir dans les statues égyptiennes une physionomie chinoise ; et par une illusion dont il n'y a point d'exemple, on crut reconnaître encore les visages de la Chine dans les momies » et Voltaire marque ce texte d'un trait dans la marge (p. 258). Critique à l'égard des fables des têtes à systèmes, Cornelius de Pauw l'est également à l'égard des récits des voyageurs et des missionnaires.

Cornelius de Pauw se montre bon connaisseur des écrits des jésuites, mais ne s'intéresse guère à leurs démêlés avec la cour de Rome qui avaient pourtant défrayé la chronique, comme si les enjeux théologiques, philosophiques et historiques de la « querelle des rites » lui paraissaient appartenir au passé. Il cite en général ses sources et donne ainsi des gages de sérieux. Voltaire a tenu compte de l'immense travail de documentation qu'avait supposé l'écriture de cet ouvrage pesant et compact. Mais il n'est pas dupe de sa prétendue objectivité, de la soumission aux faits maintes fois proclamée, car il constate que ces faits sont mis en perspective en fonction des choix de l'auteur ; il est sensible au ton critique qui règne dans tout le livre. Voltaire remarque que « M. de Pauw, auteur des *Recherches philosophiques* ne fait pas des réflexions indulgentes », qu'il « méprise » ou « condamne<sup>18</sup> ». Il laisse entendre qu'il n'est pas exempt de parti pris. Trois ans plus tard, en 1776, il propose donc une conciliation, fondée de part et d'autre sur des concessions : « Peut-être, monsieur, avez-vous trop méprisé cette antique nation ; peut-être l'ai-je trop exaltée : ne

17 *Fragment sur l'histoire générale*, M, t. 29, p. 228.

18 Voir M, t. 29, p. 229.

pourrions-nous pas nous rapprocher<sup>19</sup> ? ». Il semble prêcher la vertu du juste milieu, citation d'Horace à l'appui, « *Virtus est medium vitiorum et utrimque reductum* » (*Hor. Lib. I, ep. xviii, v. 9*). Si Voltaire se montre prêt à rabattre de son enthousiasme, il attend de son interlocuteur qu'il fasse quelque peu amende honorable. Il n'est pas décidé à céder sur ce qu'il estime essentiel et il fixe lui-même les limites de ce qu'il pourrait accepter : « Vous avez vaillamment combattu ceux qui ont voulu faire passer ces Égyptiens pour les pères des Chinois : *laudo vos*. Mais si vous regardez encore les Chinois avec mépris, *in hoc non laudo* ». Point de reddition de sa part, point de campagne lancée contre l'adversaire. Voltaire tente la voie d'un dialogue sur la Chine et les Chinois qu'il mènera selon des modalités différentes, d'abord, en 1773, dans le *Fragment sur l'histoire générale*, sous le coup d'une première lecture, ensuite, avec plus de distance, dans ses *Lettres chinoises* en 1776. Dans la première œuvre, il se défend, se justifie, souligne des points faibles de l'ouvrage de Cornelius de Pauw, élude certaines de ses assertions embarrassantes, mais ses articles sont de l'ordre d'une réponse aux *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*. Dans le second ouvrage, il expose ses doutes sur des questions générales concernant la Chine. Il les adresse à M. de Pauw dont l'ouvrage, dans tous ses détails, est moins présent à son esprit, mais il en profite pour dresser un bilan philosophique de la question chinoise telle qu'elle lui apparaît en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle où à l'engouement ont succédé maintes critiques. On verra donc comment ses impressions de lecture et ses notes de lecture le conduisent à discuter certains points et à refuser la discussion sur d'autres, ce qui permet d'apprécier la marge étroite de ses concessions et la pérennité d'un mythe chinois dans son œuvre.

Il lui est relativement facile de répondre à ce qu'il juge, dans une lettre à d'Argental (D 19110), comme des « conjectures hasardées » de Cornelius de Paw ; en revanche, il élude tout débat de fond sur un certain nombre d'assertions. En 1773, Voltaire ironise sur les « profondes recherches » qu'allègue Cornelius de Pauw pour reconnaître l'ancienneté des peuples de l'Asie et il affirme : « nous ne sommes point enthousiastes des lieux et des temps antiques<sup>20</sup> », défendant en quelque sorte son honneur d'historien. D'ailleurs l'article I du *Fragment sur l'histoire générale*, intitulé « Qu'il faut se défier de tous les monuments anciens », dénonce les fables et rappelle son dessein principal : étudier « l'esprit des hommes ». Mais il n'en reste pas à des généralités et entreprend de réfuter maintes critiques. Celles-ci pouvaient se prêter à une remise en cause du regard que les Européens portaient sur ce peuple au miroir duquel on les avait invités à se juger.

<sup>19</sup> *Lettres chinoises*, lettre IV, M, t. 29, p. 471.

<sup>20</sup> *Fragment sur l'histoire générale*, M, t. 29, p. 228.

La première trace de lecture dans l'exemplaire conservé à Saint-Petersbourg des *Recherches philosophiques* porte sur la première page du « Discours préliminaire » de Cornelius de Paw où s'exprime un mépris tout occidental à l'égard du retard chinois en matière d'almanach (*OCV*, t. 141, p. 246). Celui-ci rappelle qu'il leur arrive de faire, « par une fausse intercalation, une année de treize mois ». Quelques pages plus loin, il se moque de ceux qui ont cru qu'un tel peuple ait écrit ses Annales l'astrolabe à la main. Or Voltaire avait vanté l'astronomie chinoise dans l'*Essai sur les mœurs*, déclaré que les Chinois avaient observé « une conjonction de Saturne, Jupiter, Mars, Mercure et Vénus » sous l'empereur Yao, soit 2257 ans avant Jésus-Christ, qu'ils observaient les éclipses, se servaient d'instruments astronomiques<sup>21</sup>. Il n'ignore pas la contribution des missionnaires à l'astronomie chinoise qui fut l'un de leurs moyens d'acquiescer la faveur impériale. Mais tandis que Cornelius de Paw condamne, Voltaire, dans ses *Lettres chinoises*, une fois de plus s'étonne de ce contraste entre « leurs grands progrès anciens et leur ignorance présente », explique cette stagnation par leur respect pour leurs ancêtres : c'est « une paralysie qui les empêchait de marcher dans la carrière des sciences<sup>22</sup> ». D'emblée, Voltaire a pris la mesure de l'esprit de dénigrement qui anime Cornelius de Paw s'irritant des illusions propagées par des missionnaires et relayées par les philosophes. Aussi se montre-t-il attentif à des attaques disséminées dans l'ouvrage et auxquelles il répond en les regroupant dans les articles II et III du *Fragment sur l'histoire générale*.

Voltaire avait souligné, dans maints écrits antérieurs, les apports de la civilisation chinoise, en particulier dans l'*Essai sur les mœurs*, considéré comme l'apogée de sa sinophilie<sup>23</sup>. Il avait dressé dans le chapitre 1 de cet ouvrage un impressionnant bilan des découvertes et inventions chinoises : le papier, la poudre, utilisée uniquement de manière pacifique, la boussole, l'imprimerie, le quadriges, la soie, la porcelaine, l'usage des cloches, la connaissance des propriétés du triangle rectangle<sup>24</sup>. Cornelius de Paw les conteste. Dans son exemplaire, Voltaire marque d'un trait dans la marge un passage du tome I des *Recherches philosophiques* concernant « les ténèbres » qui enveloppent chez eux « l'histoire des arts et des métiers » qu'ils n'ont jamais écrite « avec vérité et candeur de sorte qu'on ne peut distinguer clairement les découvertes, que

21 *Essai sur les mœurs*, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1963, t. 1, p. 207, 214. Sur l'astronomie, voir Shun-Ching Song (*Voltaire et la Chine*, p. 179-182), qui donne des précisions sur le calendrier chinois.

22 M, t. 29, p. 470. Voltaire répète, sous une autre forme, ce qu'il a déjà écrit sur les progrès rapides de l'Occident opposés à l'immobilisme chinois. Comme au temps de l'*Essai sur les mœurs*, il s'étonne.

23 C'est la thèse que soutient Basil Guy.

24 *Essai sur les mœurs*, t. 1, p. 206-218.

les Chinois ont faites, d'avec celles qu'ils ont empruntées aux Indiens » (*OCV*, t. 141, p. 260). Ce serait donc un peuple imitateur et non inventeur, assertion que Voltaire ne laisse pas sans réplique.

Cornelius de Pauw suggère qu'ils ont emprunté à l'Inde la méthode d'imprimer le coton avec des moules, ce qui met en cause l'invention de l'imprimerie dans l'empire du Milieu : « Et de là il n'y a qu'une distance infiniment petite, ou pour mieux dire nulle, à la méthode d'imprimer des livres avec des moules. Rien n'est plus indigne que la manière dont les Chinois tergiversent et se contredisent, lorsqu'on veut qu'ils s'expliquent sur la véritable époque de l'invention de l'imprimerie ». Voltaire souligne ce passage (*OCV*, t. 141, p. 260). Il répond longuement à cette allégation dans le *Fragment sur l'histoire générale* : « Nous crûmes, sur la foi des voyageurs et des missionnaires de toute espèce, tous d'accord ensemble, que les Chinois inventèrent l'imprimerie environ deux mille ans avant qu'on l'imitât dans la basse Allemagne ». Dans son plaidoyer, il rappelle qu'on a d'abord gravé des planches de bois en Allemagne comme en Chine et qu'on ne parvint qu'après force tâtonnements à l'invention des caractères mobiles. Puis il met l'accent sur les avantages de la méthode chinoise pour la correction des fautes<sup>25</sup>.

192

Voltaire défend pied à pied les inventions chinoises, à l'exception de la poudre à canon que Cornelius de Pauw attribuait aux Tibétains (t. I, p. 257). Voltaire préfère batailler sur des inventions plus pacifiques, sur le progrès des arts, sur les commodités de la vie. Il se fait péremptoire au sujet du verre, se montrant choqué lorsque Cornelius de Paw affirme que les Chinois n'ont encore que des fenêtres en papier ; ce dernier prétendait que les Égyptiens sont de tous les anciens peuples connus ceux qui ont le mieux travaillé le verre (*OCV*, t. 141, p. 265). Scandalisé par une remarque que pourtant il n'a point soulignée dans le tome II des *Recherches philosophiques*, Voltaire affirme que les Chinois ont connu le verre avant les Occidentaux<sup>26</sup>. Même mépris de Cornelius de Pauw à l'égard des porcelaines chinoises, les plus belles sont japonaises selon lui (t. I, p. 254).

L'architecture chinoise fait l'objet d'une section dans le tome II des *Recherches philosophiques* de Cornelius de Pauw imperméable à tout ce qui est étranger ou qui lui paraît étrange. Persuadé de la supériorité des Occidentaux, il affirme que les Chinois n'ont aucun sens du beau puisqu'ils représentent Bouddha comme un hydropique (t. I, p. 242) et il méprise ouvertement les « magots chinois » (t. I, p. 250). Voltaire lui fait sentir qu'il ne veut rien voir au-delà de son clocher, soulignant son manque d'ouverture d'esprit, son manque de

25 M, t. 29, p. 228. Shun-Ching Song fait remarquer que Voltaire ignore que la Chine a connu les caractères mobiles. Sur ce sujet, voir R. Étiemble, « Qui a inventé l'imprimerie : Gutenberg ou les Chinois? », *Connaissions-nous la Chine ?*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1964, p. 31-41.

26 M, t. 29, p. 228. La remarque de C. de Pauw se trouve t. II, p. 41.

disponibilité et il dispense un petit cours sur la relativité du Beau en l'invitant à lire son article des *Questions sur l'Encyclopédie* où il a évoqué la beauté du palais d'été<sup>27</sup>. Il a emprunté au Père Attiret, peintre au service de l'Empereur de Chine, dans le tome XXVII des *Lettres édifiantes et curieuses*, cette description qu'il avait remarquée<sup>28</sup>. La discussion se fait ironique à propos des tours vernissées à neuf étages, sculptées, ornées de clochettes que dénigre Cornelius de Pauw (t. II, p. 34) ; Voltaire plaisante, rappelle que le grand prêtre juif avait des cloches au bas de sa robe et que nous en mettons au cou de nos vaches ; « peut-être qu'un carillon aux étages d'une tour serait assez plaisant<sup>29</sup> ». Voltaire se montre incisif en ce qui concerne l'urbanisation chinoise critiquée parce que les villes sont composées de maisons basses ; de même, il se fait le défenseur de la manière de construire les ponts, tous passages qui n'ont pas été soulignés dans son exemplaire, mais qu'il cite de mémoire (t. II, p. 34). Il répond à ces critiques dans le *Fragment sur l'histoire générale*. Il compare les avantages et les désavantages des deux styles de construction : « Si l'on préfère le danger du feu, et l'impossibilité de l'éteindre quand il prend au faite d'un logis, à la facilité de s'en sauver quand la maison n'a qu'un étage ; si les embarras, les incommodités, la puanteur qui résultent de sept étages établis les uns sur les autres, sont plus agréables que les avantages attachés aux maisons basses, nous ne nous y opposons pas ». Même escarmouche à propos des ponts : Voltaire rappelle que sur les canaux d'Amsterdam et de Rotterdam, on voit « cent ponts-levis qu'il faut lever et baisser plusieurs fois par jour et par nuit<sup>30</sup> ».

Tandis que de Pauw s'acharne sur tout ce qui a séduit ses contemporains, sur les pagodes ou sur les magots<sup>31</sup>, Voltaire se montre sensible aux réalisations grandioses de l'empire du Milieu. Il rappelle que les Chinois ont construit l'une des merveilles du monde, la grande muraille, et qu'ils ont fait creuser le grand canal de cent soixante de nos grandes lieues<sup>32</sup>. Il lui paraît mesquin que, dans l'espoir de rabaisser la Chine, on allègue « une prétendue muraille de trente lieues, que ce prétendu Sésostris fit élever pour empêcher les voleurs arabes de venir piller son pays ». En effet, il avait mis un signet au début du tome II des *Recherches philosophiques* où se trouve la « Carte de la grande muraille de l'Égypte ancienne » (*OCV*, t. 141, p. 268) et il avait remarqué un passage traitant de cette question (p. 269).

27 M, t. 17, p. 558-559.

28 Voir *CN*, t. 5, p. 352.

29 M, t. 29, p. 229.

30 M, t. 29, p. 229.

31 R. Marchal, « Pyramides et pagodes. Un mythe des Lumières : la Chine colonie égyptienne », *Travaux de littérature. Architectes et architecture dans la littérature française*, XII (1999), p. 137-147.

32 M, t. 29, p. 230.

La confrontation de Cornelius de Paw et de Voltaire oppose deux lectures d'une même documentation. Tandis que l'un cherche systématiquement à prendre le contre-pied de relations qu'il juge idéalisées, l'autre accueille avec intérêt et sympathie tout ce qu'il entraperçoit d'un monde qui présente à ses yeux l'énorme avantage de remettre en cause les fondements philosophiques et religieux de la société chrétienne traditionnelle et impose la vision d'une civilisation radicalement autre. L'Extrême-Orient est « l'étrange absolu<sup>33</sup> », Voltaire le comprend et en tire profit, car la Chine permet de rendre relatif ce que l'on croyait absolu. Or l'entreprise de dénigrement de Cornelius de Pauw, qui ne se limitait pas à la critique des réalisations chinoises, mais englobait le fonctionnement de la société dans son ensemble et mettait en cause la vulgate d'une sagesse chinoise, incite Voltaire à des mises au point capitales.

194

De nombreux sinophiles, Voltaire tout le premier, regrettaient que les Chinois n'aient pas su porter les sciences et les techniques au même degré que les Occidentaux. Mais tous insistaient sur l'héritage précieux que cette civilisation léguait à l'humanité dans le domaine de la politique et de la morale. Or Cornelius de Pauw mène la charge dès les premières pages de son livre sur ce sujet sensible alors que les Chinois avaient été mis au service de la lutte contre l'intolérance, que leur sagesse avait été brandie contre l'Infâme, que des portraits idylliques de leurs empereurs, de leurs mandarins, des intellectuels philosophes promus au rang de conseillers du prince, avaient cours. Le chanoine de Xanten annonce qu'il va dire des vérités pénibles sur ce peuple présenté comme un modèle. Sa méthode consiste à accumuler des faits, à entrer dans le détail de la vie quotidienne, donc à braquer la lumière sur des réalités déplaisantes, voire sordides, au lieu de se complaire dans des utopies.

Aux discours généraux et généreux se substituent des coupes dans la vie de tous les jours des Chinois, marquée par des cruautés à l'égard des plus faibles, les femmes, les enfants, les esclaves. Dès les premières pages de son ouvrage, Cornelius de Pauw consacre une section à la condition des femmes dans un système polygame et à l'état de la population, dénonçant les meurtres des enfants que l'on voit commettre tous les jours, « la fureur de châtrer des milliers de garçons par an », la coutume d'écraser les pieds des filles pour mieux les tenir en esclavage car il n'accorde aucun crédit à la thèse voulant que les Chinoises naissent avec des pieds mal formés. Il évoque ces bébés exposés dans les rues, surtout des filles, ces tombereaux dans lesquels on les jette tous les matins, insistant sur l'horreur de ces scènes : « il arrive souvent que les chiens, et surtout les cochons, mangent ces enfants encore vivants », précisant qu'en

---

33 Formule de F. Moureau, « Itinéraires jésuites en Chine », p. 430.

un laps de trois ans les jésuites assurent avoir compté 9702 enfants destinés à la voirie (t. I, p. 61). Voltaire, lisant ces pages, commente un passage sur la polygamie, sur le droit d'associer à la première épouse des concubines, sur les lois empêchant le mariage pour des raisons de consanguinité (*OCV*, t. 141, p. 250) ; il relève que l'empereur Dioclétien défend aux pères de vendre leurs enfants, alors que Constantin le permet et ajoute en note : « chinois les jettent » (p. 251). Cornelius de Pauw remarquait que la législation chinoise autorisait l'infanticide : « Ou les accoucheuses y étouffent les enfants dans un bassin d'eau chaude, et se font payer pour cette exécution, ou on les jette dans la rivière après leur avoir lié au dos une courge vide ; de sorte qu'ils flottent encore longtemps avant que d'expirer » (t. I, p. 60). À ces visions affreuses, Voltaire répond dans le *Fragment sur l'histoire générale* en s'efforçant de minimiser l'ampleur de ces crimes et, de manière singulière, il prétend les utiliser comme argument en faveur de la polygamie : « Si, dans la Chine, plusieurs femmes de la lie du peuple exposent leurs enfants, dans la crainte de ne pouvoir les nourrir, c'est peut-être encore une preuve en faveur de la polygamie : car si ces femmes avaient été belles, si elles avaient pu entrer dans quelque sérail, leurs enfants auraient été élevés avec des soins paternels<sup>34</sup> ». La faiblesse de l'argumentation étonne : les bébés des femmes laides et pauvres seraient donc irrémédiablement condamnés, à moins que les femmes laides et pauvres n'aient pas le droit de procréer. C'est sans doute faire à Voltaire un mauvais procès, mais il prête le flanc à la critique en voulant s'opposer aux assertions de Cornelius de Pauw. Car Voltaire, qui a fait si souvent l'éloge de la piété filiale en Chine, n'ignorait pas ce déplorable moyen de se débarrasser des filles. Le Père Dentrecolles dans les *Lettres édifiantes et curieuses* expliquait ces abandons d'enfants par la misère et Voltaire, en 1773, en accuse seulement « quelques femmes de la lie du peuple<sup>35</sup> ». Dans le *Nouveau plan de l'histoire de l'esprit humain* paru en 1745 dans le *Mercur de France*, il avait réagi en ces termes :

Depuis l'an 1637 avant J.-C. tous les pauvres vieillards sont nourris dans ce vaste empire aux dépens du trésor public. Mais comment concilier cette admirable police établie en faveur de la vieillesse avec la négligence que le peuple chinois a pour l'enfance ? On dit qu'il n'est point chez eux de maison d'orphelins et que rien n'est plus commun que des enfants abandonnés. S'il en est ainsi, leur gouvernement, beaucoup plus parfait que le nôtre à certains égards, est en d'autres fort inférieur, et presque tout est en contradiction à la Chine comme parmi les autres peuples<sup>36</sup>.

34 M, t. 29, p. 231.

35 CN, t. 5, p. 343.

36 Texte cité dans le « Choix de variantes », éd. Pomeau, t. 1, p. 848.

Ce texte n'apparaît point dans les éditions ultérieures de l'*Essai sur les mœurs* où, dans le chapitre 155, « État de l'Asie », Voltaire remarque que Londres n'a d'hôpitaux pour les enfants trouvés que depuis quelques années et que les conquérants tartares auraient dû les prendre en charge et leur faire peupler des déserts<sup>37</sup>. Voltaire, dans le *Fragment sur l'histoire générale*, ne répond pas aux autres dénonciations des horreurs de la société chinoise sur lesquelles Cornelius de Pauw insistait. Il fait une rapide allusion aux eunuques, ne dit mot du supplice des pieds bandés. Tout au plus concède-t-il que les lois sont imparfaites à la Chine « puisque ce sont des hommes qui les exécutent ».

En fait, Voltaire se montre plus disert sur des atrocités lointaines que sur celles qui sont actuelles. Il discute longuement un témoignage évoqué par Cornelius de Pauw (t. II, p. 25), celui des *Anciennes relations des Indes et de la Chine*, traduites par Eusèbe Renaudot, sur des cas d'anthropophagie lors d'une grande famine en Chine. Il rappelle que tous les peuples ont été capables de semblables abominations<sup>38</sup>. Dans le chapitre 2 de l'*Essai sur les mœurs*, Voltaire avait pris à partie Eusèbe Renaudot l'accusant d'avoir calomnié les Chinois<sup>39</sup>. Cet oratorien, dont il reconnaît dans le « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV* qu'il était très savant<sup>40</sup>, avait dans la Préface et dans les notes de ces *Anciennes relations* souligné la fausseté des allégations des missionnaires jésuites et avait fait suivre sa traduction de quatre Dissertations dénigrant les Chinois. Voltaire ne laisse pas passer l'occasion de réfuter, dans la mesure du possible, ses adversaires. Il maintient que les Chinois sont un grand peuple dont nous devrions méditer certaines leçons au lieu d'étaler des misères ou horreurs communes à l'humanité tout entière.

Voltaire s'est donc efforcé de désamorcer maintes critiques, mais il entend ne rien céder sur les éléments constitutifs de son mythe chinois. Comment avoir le front de nous ériger en contempteurs des Chinois alors que « nous avons passé des mers inconnues pour nous rendre maîtres de leurs trésors, sous prétexte de gouverner leurs âmes<sup>41</sup> ». Il faut leur rendre justice et il s'y emploie. Répondre ponctuellement aux critiques de Cornelius de Pauw comme il l'a fait ne suffit pas. C'est se limiter à des répliques sur des points précis sans prendre en compte ce qui est essentiel dans l'apport de la civilisation chinoise.

37 *Essai sur les mœurs*, t. 2, p. 399.

38 M, t. 29, p. 234-235.

39 *Essai sur les mœurs*, t. 1, p. 219.

40 *Œuvres historiques*, éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957, p. 1198.

41 M, t. 29, p. 232.

Les *Recherches philosophiques* peuvent nourrir une sinophobie montante<sup>42</sup> et les allégations du chanoine restent à l'horizon de sa pensée. Aussi, trois ans plus tard, va-t-il prendre de la hauteur dans des *Lettres chinoises, indiennes et tartares* à M. Pauw par un bénédictin.

L'ouvrage comprend douze lettres dont les huit premières sont consacrées à la Chine qui se taille la part du lion. L'auteur de ces Lettres, un bénédictin, à la suite d'une discussion sur le poème de l'empereur Kien-Long, l'*Éloge de la ville de Moukden, poème chinois composé par l'empereur Kien-Long*, traduit en français par le P. Amiot, consulte un bénédictin célèbre dom Ruinart, puis se décide à faire part de ses doutes à Cornelius de Pauw. Ainsi se mêlent, dans cette mise en scène, fiction et réalité. La traduction du poème de l'empereur Kien-Long figure dans la Bibliothèque de Voltaire (BV 1783) ; il a annoté cet ouvrage qui lui a inspiré son *Épître au roi de la Chine*<sup>43</sup>. Dom Ruinart (1657-1709), dont Voltaire reconnaît dans le « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV* qu'il a été « au nombre des savants hommes du temps », a souvent été la cible de ses plaisanteries<sup>44</sup>. Voltaire a lu attentivement *Les Véritables actes des martyrs, recueillis, revus et corrigés sur plusieurs anciens manuscrits* (BV 3052) et il se gausse des faux miracles qui y sont rapportés. Selon un procédé éprouvé pour mettre les rieurs de son côté, dans la lettre II, l'auteur de ces lettres dialogue avec un ecclésiastique caricatural. Voltaire fait jouer à dom Ruinart un rôle ridicule et lui fait tenir des raisonnements qui, sous une apparence de logique, sont absurdes. Dom Ruinart défend la légende chinoise selon laquelle une vierge céleste, après avoir mangé un fruit rouge, devint mère d'un fils céleste dont descend l'empereur en prétendant qu'il est absolument égal, « pour la conduite de la vie qu'une chose soit vraie, ou qu'elle passe pour vraie ». C'est l'occasion, pour Voltaire, de rappeler une fois encore l'histoire des sept pucelles d'Ancyre, dont la plus jeune avait soixante-dix ans et qui furent condamnées à être violées, puis d'évoquer le démon Asmodée, Édith, femme de Loth changée en statue de sel et enfin de disserter sur la progéniture d'un certain nombre de vierges dans différentes civilisations. Cette vaste introduction proclamant que « la partie la plus philosophique de l'histoire est de faire connaître les sottises des hommes<sup>45</sup> », conduit l'auteur à entreprendre une enquête sur la Chine pour laquelle les

42 Voir les travaux de R. Étiemble, un chapitre de l'ouvrage de Basil Guy et l'article « Chine » par Maria Caira-Principato, *Dictionnaire européen des Lumières*, dirigé par M. Delon, Paris, PUF, 1997.

43 *CN*, t. 4, p. 644-646 ; *M*, t. 10, p. 412-421 (poème accompagné de force notes).

44 *Œuvres historiques*, p. 1201.

45 *M*, t. 29, p. 459. Voltaire avait mis en note « vierge/mère » alors que ce poème faisait allusion à cette légende (*CN*, t. 4, p. 644).

compétences de M. de Pauw sont nécessaires. Les sept lettres qui vont suivre lui sont dédiées : toutes commencent ou se terminent par une adresse explicite à Cornelius de Pauw appelé à juger, à répondre à des difficultés ou à reconnaître qu'il a été trop sévère à l'égard des Chinois. En réalité, l'ouvrage de Cornelius de Pauw n'est guère sollicité, il sert de prétexte à une mise en perspective des convictions de Voltaire, réaffirmées envers et contre tous.

Ces sept lettres portent sur la religion et sur le gouvernement en Chine. Une fois de plus, Voltaire attaque ceux qui accusent les Chinois d'athéisme. Il a maintes fois célébré l'admirable déisme des lettrés qu'il faut distinguer des superstitions de la populace<sup>46</sup>. Dans sa lettre III, son argumentation s'appuie sur l'*Éloge de la ville de Moukden* dont il cite plusieurs passages, ceux d'ailleurs qu'il avait remarqués dans son exemplaire<sup>47</sup> et qui lui paraissent prouver la validité de sa thèse. Or l'existence ou non d'une société athée ne fait pas partie des préoccupations de Cornelius de Pauw. Ce dernier ne se posait pas la question ; il estimait que les Chinois avaient fait un mauvais choix en adoptant le culte de Fo ; il évoquait rapidement la secte de Lao Kium ; il affirmait que les lettrés ne raisonnaient point de métaphysique ; il relevait des superstitions répandues dans le peuple : la table des sorts servant à la divination, l'importance accordée au nombre 9 (t. II, p. 191, 204-205). Ces critiques n'entament point le système voltairien fondé sur la distinction entre le peuple et les élites. Voltaire ne prend pas sérieusement en compte les remarques des *Recherches philosophiques* ni, de manière générale, des objections qui pourraient lui être faites. Mais il refuse que soit écornée l'image idéale de l'empereur grand pontife sacrifiant au Tien, au souverain du Ciel et de la Terre. Il ne dit qu'un mot de la croyance en un breuvage d'immortalité, cause de la mort de plusieurs empereurs, un témoignage qu'il avait souligné dans son exemplaire (*OCV*, t. 141, p. 267, et signet p. 346-347) et qui mettait à mal l'image des empereurs parfaits déistes. La lecture de Cornelius de Pauw ne lui a pas révélé cette recherche du secret de l'immortalité en Chine. Dans l'*Essai sur les mœurs*, il faisait état de cette « étrange opinion<sup>48</sup> ». Il l'évoque rapidement dans la lettre XI, « Sur le grand lama et la métempsyose », où il se moque de la croyance des Tibétains en un homme immortel<sup>49</sup>.

Il reste aussi persuadé de l'immense tolérance des Chinois, rappelant que nous avons voulu les convertir et nous approprier leurs richesses. La lettre IV, qui critique vertement la *Sina illustrata* du Père Kircher, traite de

46 Voir, dans l'ouvrage de Shun-Ching Song, le chapitre sur la religion qui relève toutes les occurrences dans l'œuvre de Voltaire concernant la situation religieuse en Chine.

47 Voir M, t. 29, p. 462 et CN, t. 4, p. 645.

48 *Essai sur les mœurs*, chap. 155, t. 2, p. 396-397.

49 M, t. 29, p. 489.

l'ancien christianisme en Chine. Comme dans l'*Essai sur les mœurs*, Voltaire évoque l'implantation du nestorianisme, l'arrivée d'Olopuën sous le règne de l'empereur Tang Taizong<sup>50</sup>. La lettre VI, une fois de plus, fait le récit des disputes des Révérends Pères jésuites en Chine<sup>51</sup>, et la lettre VIII narre sur un ton plaisant comment le R.P. Gozzani rend visite à une communauté juive réduite à « une douzaine de gueux qui vendaient des haillons<sup>52</sup> ». Que Voltaire s'efforce de prouver que le christianisme est entré tardivement en Chine pour y donner le triste spectacle de ses divisions, qu'il réfléchisse sur les missions et soutienne que ces prédicateurs furent « chassés avec bonté » par un sage, Young-tching, n'est que la reprise de thèses déjà soutenues. Elles n'ont que peu de relations directes avec les visées de l'ouvrage de Cornelius de Pauw auquel ces *Lettres chinoises* sont adressées. Tout au plus, celui-ci prétendait-il que les Chinois n'avaient cessé de « gêner de plus en plus les Européens et de prendre de plus en plus de précautions à leur égard » (t. II, p. 261), mais il ne s'intéressait pas à leur pratique d'évangélisation.

En revanche, Voltaire lui répond à propos de sa sévère mise en cause de Confucius qui aurait prêché « la soumission aveugle aux caprices du Prince » : « il ne condamne ni le pouvoir paternel dégénéré en tyrannie, ni la servitude personnelle, ni l'usage de vendre ses propres enfants, ni la polygamie, ni la clôture des femmes » (t. I, p. 228-229). Confucius fait partie du panthéon voltairien. Voltaire endosse le rôle de son défenseur, citant des maximes du seul « théologien » à n'avoir dit d'injures à personne<sup>53</sup>. De l'*Essai sur les mœurs* au *Philosophe ignorant*, Voltaire se montre fasciné par Confucius dont il se plaît à rapporter des sentences qu'il adapte, les développant, réduisant ou combinant, par exemple dans l'article « Philosophe » du *Dictionnaire philosophique*<sup>54</sup>. Ce faisant, Voltaire plaide la cause du pouvoir paternel, « la loi la plus sacrée de la nature<sup>55</sup> ».

Voltaire maintient une sorte d'excellence de principe du gouvernement chinois, où un roi qui veut le bonheur de ses sujets est assisté par « treize mille six cents magistrats, divisés en différentes cours, toutes subordonnées à six cours supérieures, lesquelles sont elles-mêmes sous l'inspection d'une cour suprême ».

50 M, t. 29, p. 463-468 et *Essai sur les mœurs*, chap. 2, t. 1, p. 225.

51 M, t. 29, p. 471-474 et maints textes dont *Le Siècle de Louis XIV* qui consacre son chapitre 39 aux « Disputes sur les cérémonies chinoises. Comment ces querelles contribuèrent à faire proscrire le christianisme à la Chine ».

52 M, t. 29, p. 476-479. Voir *Essai sur les mœurs*, t. 1, p. 226.

53 M, t. 29, p. 469-470.

54 *Essai sur les mœurs*, t. 1, p. 219-220 ; *Le Philosophe ignorant*, éd. R. Mortier, OCV, t. 62 (1987), p. 91 ; *Dictionnaire philosophique*, éd. sous la direction de Ch. Mervaud, OCV, t. 36 (1994), p. 435-437.

55 M, t. 29, p. 461.

Or aucune de ces cours ne peut faire exécuter un citoyen sans que le procès ait été examiné trois fois en présence du souverain<sup>56</sup>. Voltaire avait déjà exalté la prudence des lois chinoises dans la section XI, « De l'exécution des arrêts », du *Commentaire sur le livre Des délits et des peines* et, dans l'*Essai sur les mœurs*, il faisait de grands éloges d'une législation qui, non seulement sanctionne les fautes, mais récompense les mérites<sup>57</sup>. Fort de ces certitudes, Voltaire, qui fait état de son « vif enthousiasme », ne se donne pas la peine de réfuter ou même de relever maintes assertions de Cornelius de Pauw sur le despotisme en Chine. En 1777 encore, il ferraillera à ce sujet dans son *Commentaire sur l'Esprit des Lois*<sup>58</sup>. Or Cornelius de Pauw apportait force correctifs aux visions idylliques sur le gouvernement chinois et sur l'administration de la justice. Il s'y était employé dans le dernier chapitre de son ouvrage (t. II, p. 332-356) : la Chine est gouvernée par le fouet et le bâton ; des ambitions dynastiques se règlent dans le sang ou par le poison ; personne, dans cet empire despotique, n'a même le droit de regarder l'empereur ; la corruption règne et le tableau, fait par un auteur chinois et traduit par le P. Hervieu, de déprédations inconcevables dans cet empire était cité ; la loi punit toute la famille et confisque ses biens à cause du délit de l'un de ses membres ; les tortures, en particulier le supplice des mille couteaux, sont atroces ; on a tué ou enterré vivants des ouvriers, des femmes, des esclaves lorsque des souverains étaient inhumés<sup>59</sup>. Voltaire avait déjà évoqué, dans l'*Essai sur les mœurs*, ces hommes égorgés sur le tombeau de Gengis Khan, et peint ces mœurs tartares qui s'opposent aux mœurs chinoises<sup>60</sup>. Les Chinois, en raison de leur « douceur », sont subjugués par les Tartares, mais leur sagesse va convertir leurs conquérants.

Car Voltaire soutient que cette nation est foncièrement « morale<sup>61</sup> ». Il veut croire que dans l'empire de ces pacifiques Chinois, l'agriculture est honorée, même si on lui répète que les mandarins méprisent les paysans, qu'ils se laissent pousser les ongles pour se distinguer des travailleurs manuels et que la cérémonie du labourage par l'empereur en personne n'est qu'un vain rite<sup>62</sup>. Il n'est pas décidé à sacrifier cette scène hautement emblématique qu'il avait relevée dans les *Lettres édifiantes*<sup>63</sup> et dont la formulation la plus complète se trouve dans

56 M, t. 29, p. 468.

57 M, t. 25, p. 556-557 ; *Essai sur les mœurs*, t. 1, p. 217 ; voir aussi *La Philosophie de l'histoire*, éd. J. H. Brumfitt, OCV, t. 59 (1969), p. 157.

58 M, t. 30, p. 431.

59 Voltaire a remarqué ce passage en marquant d'un signet p. 30-31 le tome II qui relate cette funeste coutume (OCV, t. 141, p. 269).

60 *Essai sur les mœurs*, chap. 60, t. 1, p. 611.

61 M, t. 29, p. 470.

62 *Recherches philosophiques*, t. I, p. 54 ; t. II, p. 284, 347.

63 CN, t. 5, p. 346.

l'article « Agriculture » des *Questions sur l'Encyclopédie*<sup>64</sup>. Sans doute prétend-il par-là répondre aux vives critiques concernant la situation réelle de la Chine rurale et de ses paysans, le fléau des famines qui sévit dans l'empire du Milieu. Il accepte que l'on déplore le dédain des lettrés à l'égard des commerçants et que l'on juge sévèrement la friponnerie des marchands qui se font ainsi payer leur humiliation<sup>65</sup>, parce que ces points ne mettent pas fondamentalement en cause le modèle chinois. Voltaire élude donc un certain nombre de critiques qui apportaient des démentis à tout ce qu'il encensait, à tort ou à raison, depuis des décennies<sup>66</sup>. Il se contente de réaffirmer avec force ce qui lui paraît essentiel.

Voltaire, tout en s'adressant à Cornelius de Pauw comme à une autorité en la matière, s'efforce en fait de jeter un certain discrédit sur son ouvrage. Avec une fausse naïveté cinglante, il affirme ne pas douter que son interlocuteur n'ait été longtemps à la Chine. L'argument aurait pu, à juste titre, être retourné contre lui. Frédéric II, qui prétend rester neutre entre les thèses opposées de Cornelius de Pauw et de Voltaire, remarque non sans malice, dans sa lettre du 10 janvier 1776 : « L'empereur de la Chine ne se doute certainement pas que sa nation va être jugée en dernier ressort en Europe, et que des personnes qui n'ont jamais mis le pied à Pékin, décideront de la réputation de son empire » (D 19854). On ne pouvait mieux dire. Cette amorce de dialogue sur la Chine, par ouvrages interposés, entre ceux qui n'y sont point allés, ne porte en fait que sur leur interprétation des écrits des voyageurs, et surtout sur ceux des missionnaires. La discussion se réduit à la confrontation de deux lectures d'un corpus qui, dans sa majeure partie, est sensiblement identique. D'une part, chez Voltaire, un désir d'ouverture au monde, une fascination pour un immense empire échappant à l'orbite européenne, le goût de l'ailleurs, la conviction qu'une utopie peut être mise au service d'un progrès de la société française qu'il voudrait ardemment réformer. D'autre part, chez son adversaire, le désir de ne point s'en laisser conter, l'affirmation de la supériorité de l'Occident, la tendance à accumuler des critiques, certaines bien fondées, d'autres qui le sont moins, afin de miner des constructions grandioses dont les fondements ne sont guère solides. Dialogue de sourds assurément entre Voltaire qui a besoin de

64 M, t. 17, p. 86-89 : date, assemblée, déroulement de la cérémonie, explication symbolique, philosophique et politique de ce rite.

65 M, t. 29, p. 474.

66 L'ouvrage, maintes fois cité, de Shun-Ching Song permet de redresser certaines erreurs de Voltaire. Par exemple, Voltaire a eu tort de dire dans l'*Essai sur les mœurs* qu'en Chine « on n'a jamais imaginé que la sûreté du trône exigeât de tuer ou d'aveugler ses frères et ses neveux » (t. 1, p. 410). L'historien cite maints exemples d'usurpation (p. 92) qui donnent raison aux accusations de Cornelius de Pauw sur ce point.

grandeur et Cornelius de Pauw qui œuvre dans le domaine d'une mesquinerie démythifiante et provocante.

Il est des sinophobies de principe, comme celle qui s'exprime par la bouche de Saint-Preux dans *La Nouvelle Héloïse* :

J'ai vu de près ce peuple célèbre et n'ai plus été surpris de le trouver esclave. Autant de fois conquis qu'attaqué, il fut toujours la proie aux premiers venus, et le sera jusqu'à la fin des siècles. Je l'ai trouvé digne de son sort, n'ayant pas même le courage d'en gémir. Lettré, lâche, hypocrite, et charlatan ; parlant beaucoup pour ne rien dire ; plein d'esprit sans aucun génie, abondant en signes et stérile en idées ; poli, complimenteur, adroit, fourbe et fripon ; qui met tous les devoirs de l'étiquette, toute la morale, en simagrées et ne connaît d'autre humanité que les salutations et les révérences<sup>67</sup>.

202 Cornelius de Pauw ne formulait pas de jugement aussi systématique ni aussi péremptoire, donc susceptible de nourrir une polémique. Il faisait preuve de bon sens en réfutant la thèse de l'origine égyptienne des Chinois et se présentait en historien soumis aux faits et s'interdisant toute rêverie ou extrapolation. Il contraignait Voltaire à adopter une posture défensive, ce qui fut fait dans le *Fragment sur l'histoire générale* et de manière plus distanciée dans les *Lettres chinoises, indiennes et tartares*. Mais cette défense ne réussit pas à emporter la conviction. Elle prouve plutôt son obstination à persévérer dans la création d'un mythe philosophique. Frédéric II le lui laisse clairement entendre.

Selon le roi de Prusse, Cornelius de Pauw fut flatté parce que les *Lettres chinoises* lui étaient adressées : « il croit qu'il ne diffère de vos opinions sur les Chinois que de quelques nuances », mais le roi s'est chargé de lui faire perdre ses illusions. Il lui a remontré que le patriarche de Ferney fait un usage pédagogique de son mythe chinois afin d'inciter les Welches à se réformer. Le chanoine répond que la Chine est « rongée par des abus intolérables » (D 20055, 8 avril 1776). Le malin monarque prétend ne point prendre parti, mais s'il veut bien rire des anecdotes rapportées par le bénédictin, auteur des *Lettres chinoises*, il se range à l'avis du chanoine de Xanten sur les horreurs qui se perpétuent dans l'empire du Milieu : « Ce qui révolte le plus contre cette nation, c'est l'usage barbare d'exposer les enfants, c'est la friponnerie invétérée dans ce peuple, ce sont les supplices plus atroces que ceux dont on ne se sert encore que trop en Europe ». Dans le post-scriptum de sa lettre, il rapporte une anecdote : un mandarin est arrivé à La Haye ; il passe pour être fort ignorant et l'abbé de Pauw triomphe. Frédéric lui a fait remarquer que sur la population de la Chine,

67 *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, éd. H. Coulet et B. Guyon, *Œuvres complètes*, t. 2, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1961, p. 414.

il y a un certain nombre d'imbéciles, mais avec une certaine acuité, il souligne lucidement que Voltaire, même lorsqu'il fait l'effort d'écouter une voix qui le perturbe, réaffirme ses propres certitudes. Aussi le roi réduit-il la dispute à cette question : « est-il permis d'employer des mensonges officieux pour parvenir à de bonnes fins ? ». C'était de sa part mettre l'accent sur les gauchissements que la lutte philosophique ferait subir à la vérité la plus stricte. À trente-cinq ans de distance, Frédéric renouait avec la discussion qu'il avait eue avec Voltaire sur les incompatibilités entre propagande philosophique et vérité historique<sup>68</sup>. Voltaire renonce à persuader le sceptique monarque qui prétend d'ailleurs ne s'intéresser qu'à l'Europe (D 20078). Dans deux ouvrages de vieillesse, il a ferrailé vaillamment pour ses chers Chinois. Sa lecture de Cornelius de Paw, dont le *Corpus des notes marginales* permet de mesurer le sérieux, n'a point entamé l'un des thèmes-clés de son imaginaire politico-religieux.

---

68 Le débat portait en 1738 sur Pierre le Grand : voir Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II. Une dramaturgie des Lumières*, SVEC, 234 (1985), p. 38-39.

